

qu'ont les chantiers à b is sur le progrès de la colonisation qu'ils activent puissamment; voici ce que disait M. Russell, agent des Bois et Forêts, dans son rapport de 1862, au sujet de la double organisation de l'exploitation forestière et agricole.

“ Comme les terres de qualités inférieures sont généralement couvertes de bois d'une bonne venue, et que l'établissement de chantiers sur ces terres aurait l'effet de créer un marché où s'écoulerait très facilement les produits de l'agriculture, il est évident que la valeur de la partie du sol propre à la colonisation se trouverait ainsi augmentée de beaucoup. Les grandes régions forestières impropres à la culture pourraient être laissées intactes, tan is que des lignes continues d'établissements pourraient se former sur les étendues des terres arables, et les colons ainsi placés profiteraient grandement du commerce de bois, et de cette manière, les parties de la région de l'Outaouais qui sont impropres à la culture resteraient toujours les plus grandes forêts du monde pour l'exploitation des bois.”

Abolition partielle des licences pour la coupe des bois.

Il faut vouloir et faciliter l'exploitation de nos incuisables forêts et rivières. Mais nous devons, dès maintenant, réclamer dans les détails et les moyens administratifs des améliorations qui sont devenues nécessaires, et que les intérêts généraux du pays commandent. Je veux parler de ce gaspillage de nos forêts que le gouvernement permet d'exercer dans les cantons livrés à la colonisation, et dont il annonce même en vente les terres. C'est une pratique très désastreuse, n'offrant qu'une misérable recette au trésor, et nuisant considérablement au colon.

Le plus grand bienfait qu'un gouvernement pourrait accorder au pays, ce serait donc de n'octroyer aucune licence pour la coupe des bois, excepté dans les forêts éloignées et mises à part pour cela; et jamais dans les cantons organisés et destinés à une colonisation actuelle ou prochaine, à moins que ces cantons ou une partie d'iceux ne soient jugés impropres à l'agriculture.

Mais revenons au commerce du bois.

Population employée à l'exploitation du bois.

Ce négoce, qui s'opère et qui embrasse déjà les parties les plus reculées du territoire de l'Outaouais, a commencé vers l'année 1807, paraît-il, et quoique nous ne possédions que très peu de renseignements statistiques sur la première époque de l'histoi-

re de ce commerce, je puis toutefois, dire qu'en 1829 cette entreprise industrielle donnait déjà de l'emploi à 2,000 ouvriers pour la préparation du bois, et à 7,743 hommes pour le conduire sur l'Outaouais et ses affluents.

Dix-sept ans plus tard, en 1846, on employa cette année-là 7,200 hommes, 2,880 chevaux et 720 paires de bœufs, pour la préparation de 18 millions de pieds cubes de bois. En évaluant ces bois au prix de 15 ets. pour le pin rouge et 8 ets. pour le pin blanc, et à la moyenne des prix du chêne et de l'orme, leur valeur, rendus à Québec, avait été de \$2,000,000. Des susdits 18 millions de pieds, 10½ millions étant de pin blanc, 6½ millions de pin rouge et le reste de chêne, orme, etc. Outre cette quantité, il fut aussi confectionné 9 millions de pieds cubes (principalement du pin blanc) durant la saison de 1846 sur l'Outaouais et ses tributaires, plus bas que les chutes de la Chaudière, près de la ville d'Ottawa; mais j'ai borné mon tableau au territoire à bois situé plus haut que la ville d'Ottawa, comme se trouvant plus en rapport avec les glissoires construites par le gouvernement. Les provisions dépensées durant cette même année de 1846 consistèrent en 19,800 quarts de farine, 18,000 quarts de lard, 1,800 boîtes de thé, 7,200 tonneaux de foin et 300,000 minots d'avoine, outre les vêtements, le tabac, etc.

Les personnes les mieux informées affirment que la quantité de bois qui sort annuellement de l'Outaouais ne subira aucune diminution d'ici à cinquante ans. Pour preuve de cet avancé, ils s'appuient de ce qu'il a été tiré du bois de la rivière Bonnechère (un des affluents de l'Outaouais) depuis plus de cinquante ans, et cependant l'exploitation s'y fait encore sur un pied très considérable. Il y a encore, à l'heure qu'il est, au-dessus de 20 localités louées à cet effet par le gouvernement, sur cette seule rivière.

Un autre fait très important, c'est que les anciennes limites, loin d'être épuisées, sont encore exploitées et même plus que dans les premiers temps. Si quelques-unes de ces limites reculent, surtout sur la rivière Gatineau, c'est dû au fait que la colonisation prend du développement et que les bonnes terres s'établissent, et non autrement.

D'après le “ Courrier d'Ottawa,” les nombreux chantiers de cette partie de l'Outaouais donnent aujourd'hui de l'emploi à 20 ou 25 mille hommes, qui reçoivent en moyenne un salaire de \$26 par mois, la